

2 ans

Destinataire

Mlle Paraident  
Chambre civile de  
COUR DE CASSATION  
Séjour de Dhanuodje  
75000 Paris

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.  
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans  
n'importe quel bureau de Poste.

52000 MONTROUBAIN CAPITAL

Date: 03/08/07 Prix: 4,66EUR CRBT: L1

Niveau de garantie : 16 €  153 €  458 €

Numero de l'envoi : RA 30 065 807 3 FR

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

M. M. Boudrie andré M.T 11773  
cell 245 M.M du Montauban  
250 Ave Jean Solaire  
82033 Montauban.



PREUVE DE DÉPÔT  
À CONSERVER PAR LE CLIENT

RCS PARIS 356 000 000

A remettre à l'indiv owner

24 Boulevard

MAT: 11773 cell 215

M. H. de Montauban.

250 Ave Jean Sarrailh

82033 Montauban.

Rappel de 3 Pourvois

Plus Nouveau Pourvoi arrêt N°170 du 21/5/07.

M<sup>r</sup> le Président,

(Article de L'U-5)

Je suis déchu, sans revenu, sans aucun moyen de défense depuis le 14 février 2006 abusant de cette situation la Banque Commerzbank en saisissant la chambre des criées pour faire vendre aux enchères votre résidence principale.

Par lettre recommandée, j'ai formé 3 pourvois en cassation sur 3 jugements.

- jugement du 29 juin 2006

- jugement du 20 octobre 2006

- jugement du 21 décembre 2006.

L'avocat étant obligatoire pour introduire les pourvois, sans revenu j'ai sollicité l'aide juridictionnelle. Celle-ci m'est à chaque fois refusée à la cour de cassation me privant cette voie de recours, privant de la substance à la cour de cassation, entrave à mes voies de recours, je suis déchu d sans revenu!!

Il y a entrave à l'accès à la cour de cassation. Que dois-je faire M<sup>r</sup> le Président? Je vous demande de faire enregistrer ces 3 pourvois dans l'intérêt de la loi, ces décisions sont iniques.

lières, obtenues par la fraude et comme justifié par mes différents écrits joints à mes demandes de pourvoi.

A ce jour, je vous demande après avoir fait régulariser les 3 précédents, de faire enregistrer au titre de l'aide juridictionnelle un pourvoi en cassation sur l'arrêt rendu par la cour d'appel de Toulouse le 21 mai 2007 dont les deux parties adverses, la commerzbank et M<sup>me</sup> D'Anaujo Suzette.

- La commerzbank a signifié l'arrêt le 19/7/07
- M<sup>me</sup> D'Anaujo Suzette a signifié l'arrêt le 12/6/07

Cet arrêt a été rendu après avoir assigné les parties pour demander l'annulation à la cour d'appel d'un jugement d'adjudication rendu le 21 décembre 2006 et obtenu par la fraude d'une procédure inéquitable de saisie immobilière.

- La cour se refuse d'infirmer ce jugement par l'annulation alors qu'il y a eu fraude et comme expliqué dans mes 3 précédents pourvois.

La fraude a été palée à la connaissance de la cour d'appel et détaillée juridiquement

L'arrêt constitue un faux, la commerzbank n'est pas créancière, elle dernière a obtenu un jugement de subrogation par la fraude, la chanc



Une des crises ne pouvait être saisie et comme  
expliqué dans mes 3 derniers pourvois

Inductement je suis ditenu, sans moyen de  
défense, je vous joindrai toutes les preuves  
à ma sortie mais dès à présent je vous dem  
ande de faire enregistrer un pourvoi sur cet  
arrêt NP 170 du 27 Mai 2007, de m'en faire  
retour de cet enregistrement pour le porter  
à la connaissance des autorités et de passer  
et de me fournir l'enregistrement des 3 pour  
vois précédents.

En l'absence je serai contraint de déposer  
plainte au doyen des juges d'instruction,  
avec constitution de parties civiles, pour  
discrimination à l'accès à la cour de  
casation, refus d'un droit accordé par la  
Loi, Article 432.7 du code Pénal.

Comptant sur toute votre compréhension à  
faire enregistrer les 3 derniers pourvois de ce  
nouveau dont ci joint arrêt.

Je vous ai fourni toute les documents nécessaires  
pour obtenir l'aide juridictionnelle, je suis sans  
recours de ditenu.

Je vous prie de croire M<sup>lle</sup> le Président à l'expression  
de mes sentiments distingués.

